



## Mettre fin à l'utilisation du glyphosate et construire une agriculture plus durable

*Adopté au Comité exécutif de l'EFFAT le 1er juin 2021*

### LES MESSAGES-CLÉS

- L'EFFAT demande l'interdiction immédiate du glyphosate en tant que substance active dans les produits herbicides dans le processus de renouvellement qui devrait se terminer en 2022. La priorité absolue de l'EFFAT est la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs agricoles, ainsi que la sécurité de l'emploi. La demande d'interdiction de l'EFFAT est motivée par les preuves croissantes de la toxicité pour la santé humaine, de la cancérogénicité et des propriétés de perturbation endocrinienne associées à l'utilisation du glyphosate, ainsi que de ses effets néfastes sur la biodiversité, l'environnement et les écosystèmes.
- L'EFFAT appelle l'EFSA, l'ECHA, la Commission européenne et les États membres à s'assurer que la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs agricoles soit considérée comme l'une des principales priorités tout au long de la prochaine évaluation scientifique qui guidera le processus de renouvellement du glyphosate en tant que substance active. Les évaluations de l'EFSA et de l'ECHA doivent donner la priorité aux études publiées, examinées par des pairs et indépendantes dans leurs évaluations. Les partenaires sociaux et la société civile doivent être informés et consultés correctement.
- Un nouveau secteur agricole durable est possible, mais il nécessite une volonté politique, une gouvernance efficace et une feuille de route claire. Des alternatives à l'utilisation du glyphosate et d'autres produits chimiques nocifs existent déjà et doivent être davantage promues. Il s'agit notamment des pratiques agronomiques, du désherbage mécanique et biologique, du pâturage des animaux et de l'utilisation d'herbicides naturels. Le glyphosate ne doit pas être remplacé par d'autres produits chimiques dangereux. La Commission et les États membres doivent renforcer les investissements dans la recherche et le développement de la gestion durable des nuisibles et des alternatives non chimiques.
- Les syndicats doivent être pleinement impliqués dans la transition vers un modèle agricole durable sans glyphosate et autres pesticides dangereux. Le dialogue social et la négociation collective doivent être encore renforcés pour devenir un outil efficace tout au long de la transition. Les emplois existants doivent être protégés et de nouveaux emplois de qualité doivent être créés. Les investissements dans les compétences, la formation et une protection sociale adéquate pour les travailleurs agricoles doivent être prioritaires. Les agriculteurs doivent être soutenus dans l'adaptation de leurs pratiques.
- L'interdiction du glyphosate dans l'UE ne serait qu'un premier pas dans la direction de la construction d'une agriculture plus durable, mais une vision globale est nécessaire. Cela pourrait se faire de différentes manières, notamment par une approche différente des accords de libre-échange, où une attention particulière serait portée au secteur agroalimentaire, et où le respect de normes environnementales et sociales égales deviendrait une condition préalable à l'engagement de négociations.
- Les équipements de protection et la formation doivent toujours être fournis gratuitement aux travailleurs et tous les travailleurs agricoles doivent pouvoir obtenir une documentation officielle détaillant le type de pesticide utilisé pendant leur activité professionnelle. Les cancers professionnels causés par les herbicides à base de glyphosate doivent être identifiés, reconnus et indemnisés.



- La révision annoncée des règlements d'application pertinents dans le cadre des produits phytopharmaceutiques devrait conduire à des processus de renouvellement des pesticides plus équitables et plus transparents. L'évaluation scientifique des pesticides pour l'approbation réglementaire de l'UE ne devrait être basée que sur des études indépendantes publiées, intégrant un examen par les pairs. L'EFSA et l'ECHA doivent recevoir des ressources suffisantes pour renforcer leurs capacités et permettre la réalisation d'études indépendantes garantissant le respect des normes scientifiques les plus élevées et la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et des citoyens européens.

## Qu'est-ce que le glyphosate ?

Le glyphosate est la substance active herbicide la plus utilisée en Europe et dans le monde. Le glyphosate a été introduit sur le marché en 1974 par l'entreprise chimique américaine Monsanto.<sup>1</sup> Aujourd'hui, il est produit par près de 100 fabricants dans le monde, dont la moitié environ est située en Chine. Les ventes totales de glyphosate sont estimées à 46.527 tonnes de matière active en 2017 dans l'ensemble de l'UE 28+3. Globalement, les ventes de glyphosate représentent 33 % des ventes totales d'herbicides dans l'UE 28+3.<sup>2</sup>

Le glyphosate est un herbicide non sélectif qui détruit toutes les plantes présentes sur le terrain. Il élimine ou minimise la nécessité d'utiliser des machines de labourage (agriculture "zéro labour"). Le glyphosate est utilisé pour supprimer les plantes (mauvaises herbes) sur les terres et pour maintenir les terres agricoles et horticoles, ainsi que les voies de transport (notamment les voies ferrées), exemptes de végétation.

Le glyphosate est largement utilisé dans les systèmes de cultures annuelles, sur les cultures pérennes et les prairies. Dans les systèmes de cultures annuelles, il est principalement utilisé avant le semis, peu après le semis de la culture (au stade de la pré-émergence) ou au stade de la post-récolte pour lutter contre les mauvaises herbes et les repousses. Les systèmes de culture annuels dans lesquels le glyphosate est utilisé comprennent une grande variété de cultures (comme le maïs, le colza, les céréales, les légumineuses, les betteraves sucrières et fourragères, etc.) Il est également utilisé pour la destruction des plantes de couverture et pour assurer la dessiccation de certaines cultures annuelles au stade de la pré-récolte. Dans les cultures pérennes (telles que les vignobles, les vergers, les oliveraies, etc.), le glyphosate est utilisé pour lutter contre les mauvaises herbes à l'intérieur ou entre les rangs de culture. Enfin, le glyphosate est utilisé pour la destruction des prairies temporaires, pour le contrôle local des mauvaises herbes vivaces dans les prairies permanentes et pour le renouvellement des prairies.<sup>3</sup>

## Les préoccupations concernant les risques liés à l'utilisation du glyphosate.

Les produits à base de glyphosate sont présumés constituer un risque cancérigène potentiel pour l'homme et seraient responsables d'un grand nombre de cancers.

Cela signifie que les travailleurs de toute l'Europe sont régulièrement exposés à un produit chimique qui peut nuire à leur santé de plusieurs manières graves. Parmi les travailleurs potentiellement exposés, on trouve le personnel des parcs, les travailleurs agricoles, les jardiniers et les travailleurs forestiers. Ce ne sont pas seulement les personnes qui pulvérisent le désherbant qui peuvent être en danger, mais aussi celles qui travaillent autour d'elles pendant ou après l'application de l'herbicide.

<sup>1</sup> Elle appartient aujourd'hui au fabricant chimique allemand Bayer.

<sup>2</sup> Source : enquête ENDURE 2019.

<sup>3</sup> L'utilisation initiale du glyphosate en agriculture était faible et limitée à la pulvérisation avant la récolte pour tuer les mauvaises herbes. Cependant, depuis l'introduction de cultures génétiquement modifiées tolérantes au glyphosate sur le marché américain en 1996, l'utilisation agricole d'herbicides à base de glyphosate a été multipliée par 300 (de 0,36 million de kilogrammes (kg) en 1974 à 113,4 millions en 2014).



Déjà en 2015, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé a classé le glyphosate comme « probablement cancérigène pour l'homme » ;<sup>4</sup> cela équivaut à un cancérigène de catégorie 1B (préssumé) dans le système de classification de l'UE. Selon le CIRC, les cancers les plus associés à l'exposition au glyphosate sont le lymphome non hodgkinien et d'autres cancers lymphohématopoïétiques (c'est-à-dire le lymphome hodgkinien (LH), le myélome multiple (MM) et la leucémie). Le rapport concluait également que l'exposition au glyphosate provoquait des dommages à l'ADN et aux chromosomes dans les cellules humaines, ainsi que des effets génotoxiques, hormonaux et enzymatiques chez les mammifères. Plus récemment, un examen des études existantes réalisé par l'Université de Washington<sup>5</sup> a révélé que l'exposition au glyphosate augmente le risque de cancer de 41 %. Ils ont noté qu'un « lien irréfutable » existe entre l'exposition au glyphosate et le lymphome non hodgkinien.

Une étude pilote de 13 semaines menée par l'Institut Ramazzini de Bologne en 2019 démontre que l'exposition aux herbicides à base de glyphosate depuis la période prénatale jusqu'à l'âge adulte a induit des effets perturbateurs endocriniens et a altéré les paramètres de développement reproductif chez les rats mâles et femelles.<sup>6</sup> Une étude récente a prouvé que le glyphosate agit comme un perturbateur endocrinien en cas d'exposition pendant la grossesse.<sup>7</sup>

Les résidus de glyphosate et de son métabolite primaire, l'acide aminométhylphosphonique (AMPA), sont couramment détectés dans l'air (Chang et al., 2011), le sol (Battaglin et al., 2014), l'eau (Medalie et al. 2020) et les aliments (FDA, 2019 ; Kolakowski et al., 2020 ; Ledoux et al., 2020 ; Zoller et al., 2018). L'exposition humaine au glyphosate dans la population générale est très répandue, généralement par le biais de l'alimentation (Fagan et al., 2020), des études récentes faisant état d'une augmentation des niveaux de glyphosate et d'AMPA dans les échantillons d'urine d'adultes de la population générale (Conrad et al., 2017 ; Mills et al., 2017).

En 2018, Dewayne Lee Johnson, un gardien d'école en Californie, s'est vu attribuer 289 millions de dollars par un jury, après avoir prouvé que son lymphome non hodgkinien avait été causé par un herbicide à base de glyphosate. Cette affaire a donné lieu à des dizaines de milliers d'autres plaintes et à un versement de 10,9 milliards de dollars par Bayer.

On reproche également au glyphosate de contaminer les cours d'eau,<sup>8</sup> d'avoir un impact sur les organismes non ciblés et bénéfiques, et de persister dans l'environnement pendant des années. Le glyphosate est également accusé de réduire la biodiversité des écosystèmes. Depuis le développement de plantes génétiquement modifiées résistantes au glyphosate, les premières mauvaises herbes résistantes au glyphosate<sup>9</sup> sont maintenant connues.

<sup>4</sup> <https://www.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/07/MonographVolume112-1.pdf>

<sup>5</sup> Zhang et al, Exposure to glyphosate-based herbicides and risk for non-Hodgkin lymphoma: A meta-analysis and supporting evidence. *Mutat Res.* 2019 juil.–sept.; 781:186-206. Sur l'utilisation des pesticides et le risque de tumeurs malignes lymphoïdes non hodgkiniennes chez les travailleurs agricoles, voir aussi cette [étude](#) de 2019.

<sup>6</sup> Manservigi et al, The Ramazzini Institute 13-week pilot study glyphosate-based herbicides administered at human-equivalent dose to Sprague Dawley rats: effects on development and endocrine system; *Environ Health.* 2019 Mar 12;18(1):15. doi: 10.1186/s12940-019-0453-y.

<sup>7</sup> Voir l'étude "[Maternal urinary levels of glyphosate during pregnancy and anogenital distance in newborns in a US multicenter pregnancy cohort](#)", avril 2021.

<sup>8</sup> Le 15 mars 2017, le comité d'évaluation des risques (RAC) de l'ECHA a déclaré le glyphosate comme une substance causant des lésions oculaires graves et étant toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

<sup>9</sup> Esp. Palmer amaranth (*Amaranthus palmeri*) et Horseweed (*Conyza sp.*).



## L'utilisation du glyphosate dans l'UE – un état des lieux

Le 27 novembre 2017, une interdiction du glyphosate dans l'UE a été rejetée et l'autorisation de la substance active a été prolongée de 5 ans, jusqu'au 15 décembre 2022. Les bases de la prolongation de l'autorisation étaient les évaluations de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)<sup>10</sup>, qui est responsable de l'évaluation des risques des pesticides, et de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)<sup>11</sup>, qui est responsable de l'évaluation des dangers des produits chimiques.

Alors que l'évaluation du CIRC en 2015 était fondée sur des preuves solides et des études accessibles au public uniquement, les évaluations de l'EFSA et de l'ECHA étaient fondées principalement sur des études non publiées parrainées par l'industrie, avec des preuves limitées et non concluantes pour les humains. Les deux évaluations étaient axées sur le glyphosate seul. Cependant, alors que le CIRC a considéré que les études sur les produits à base de glyphosate étaient pertinentes, les institutions européennes les ont jugées moins pertinentes.

Les institutions européennes ont également déclassé les preuves issues de la littérature publiée par des pairs et ont considéré que les données mécanistiques sur la génotoxicité n'étaient pas pertinentes. Les preuves ont montré que ces évaluations scientifiques étaient largement basées sur les données fournies par Monsanto. En fait, un litige américain a mis en lumière la façon dont Monsanto a manipulé le débat scientifique et trompé le public sur les dangers du glyphosate. Les documents de Monsanto (*Monsanto papers*)<sup>12</sup> ont révélé que Monsanto sait depuis des décennies que le glyphosate (plus précisément le Roundup) peut provoquer des cancers. Par une résolution adoptée le 24 octobre 2017, le Parlement européen a soutenu une interdiction totale des herbicides à base de glyphosate d'ici décembre 2022.<sup>13</sup> En attendant, un nombre croissant de pays de l'UE ont envisagé d'interdire le glyphosate. Voir [ici](#) pour un article donnant un aperçu de la situation.

## Le processus de renouvellement actuel

Le 10 mai 2019, la Commission a désigné quatre États membres (France, Hongrie, Pays-Bas et Suède), pour agir conjointement en tant que « rapporteurs » pour la prochaine évaluation du glyphosate. Ce groupe d'États membres est connu sous le nom de groupe d'évaluation du glyphosate ([Assessment Group on Glyphosate \(AGG\)](#)).

Le 12 décembre 2019, le groupe de renouvellement du glyphosate ([Glyphosate Renewal Group](#) - un groupe d'entreprises cherchant à obtenir le renouvellement de l'approbation du glyphosate dans l'UE) a envoyé une demande de renouvellement du glyphosate après 2022 à l'AGG, aux autres États membres, à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et à la Commission européenne. Cette demande lance officiellement le processus de renouvellement dans l'UE, comme le prévoit le règlement (CE) n° 1107/2009.

La demande est publiée sur le site web de l'EFSA. Elle a été vérifiée par l'AGG pour s'assurer qu'elle répond aux exigences de la législation européenne pertinente ([Règlement d'exécution \(UE\) n° 844/2012 de la Commission relatif à la procédure de renouvellement des substances actives](#)).

Les dossiers complémentaires contenant l'ensemble requis d'études scientifiques et de données bibliographiques ont été soumis par le *Glyphosate Renewal Group* le 8 juin 2020 (avant la date limite du 15 juin 2020).

<sup>10</sup> [Conclusions](#) de l'EFSA sur l'examen par les pairs des pesticides (2015).

<sup>11</sup> [Avis](#) de l'ECHA.

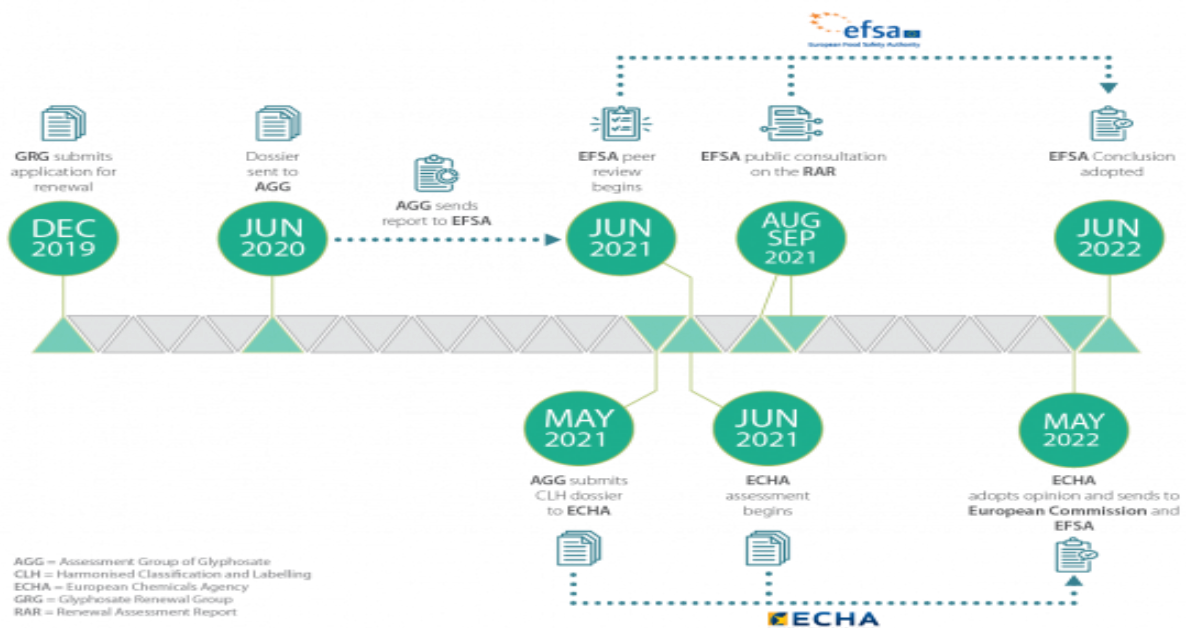
<sup>12</sup> Voir plus [ici](#).

<sup>13</sup> Voir la [résolution](#) du Parlement européen du 24 octobre 2017 sur le projet de règlement d'exécution de la Commission renouvelant l'approbation de la substance active glyphosate.

L'AGG effectuera un contrôle de recevabilité des dossiers supplémentaires, suivi d'une évaluation de toutes les informations disponibles qui, une fois terminée, sera transmise (date limite juin 2021) à l'EFSA pour lancer le processus d'examen par les pairs.

Parallèlement à l'évaluation menée par l'EFSA, l'ECHA réexaminera la classification et l'étiquetage du glyphosate. La proposition de classification et d'étiquetage par l'ECHA sera soumise en 2022 avant les conclusions de l'EFSA. L'évaluation des risques de l'ECHA est basée sur une classification des propriétés intrinsèques (évaluation des dangers), tandis que celle de l'EFSA est basée à la fois sur les propriétés intrinsèques et l'exposition (évaluation des risques). La publication des conclusions de l'EFSA est prévue pour juin 2022. La Commission prendra alors une décision après une intense consultation des États membres.

Le tableau ci-dessous présente le processus de renouvellement actuel.



## L'EFFAT demande l'interdiction du glyphosate

L'EFFAT incite la Commission européenne et les gouvernements nationaux à prendre les mesures suivantes pour protéger les travailleurs, les citoyens et l'environnement des risques d'exposition au glyphosate et aux produits contenant du glyphosate :<sup>14</sup>

### 1. Le glyphosate doit être immédiatement interdit dans l'UE

La protection de la santé, de la sécurité et des emplois des travailleurs agricoles est la priorité absolue de l'EFFAT. Comme il existe suffisamment de preuves des risques liés à l'utilisation du glyphosate pour les travailleurs, la santé humaine et la biodiversité, l'EFFAT demande l'interdiction immédiate du glyphosate en tant que substance active dans les produits herbicides dans le processus de renouvellement qui devrait se terminer en 2022. Le principe de précaution devrait orienter les évaluations de l'EFSA et de l'ECHA.

Si une période de transition doit être fixée, elle devrait être aussi courte que possible et ne s'appliquer que dans des cas limités d'utilisation professionnelle, tandis que pour les utilisations dans les zones publiques, les jardins privés, les voies ferrées, la dessiccation, et tous les cas où la lutte intégrée contre les parasites (IPM) peut être utilisée, l'interdiction devrait s'appliquer immédiatement. Dans tous les cas, il ne devrait plus y avoir d'utilisation du glyphosate en Europe à partir de 2024.

<sup>14</sup> Pour en savoir plus sur les demandes de l'EFFAT concernant le glyphosate et les pesticides, cliquez ici [HesaMag #23 - Spring 2021](#).



## **2. Les prochaines évaluations de l'EFSA et de l'ECHA doivent être transparentes et fiables.**

L'EFSA, l'ECHA et la Commission européenne doivent procéder à leur évaluation de manière transparente et fiable, sans subir l'influence de l'industrie agrochimique.

La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs agricoles doit être considérée comme l'une des principales priorités tout au long de l'évaluation scientifique qui régira le processus. L'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) ne doit pas occuper une place prépondérante dans l'évaluation scientifique, car les preuves montrent que les EPI ne sont pas toujours disponibles et que leur efficacité est souvent surestimée.<sup>15</sup>

Outre les consultations publiques de l'EFSA et de l'ECHA, les partenaires sociaux et les autres parties prenantes intéressées doivent bénéficier de plus de temps et d'opportunités pour être informés et consultés tout au long du processus. Les évaluations devraient également s'appuyer sur les examens par les pairs publiés et une plus grande considération devrait être accordée aux études indépendantes.

## **3. L'utilisation d'alternatives non chimiques doit être soutenue et encouragée.**

Des alternatives à l'utilisation du glyphosate et d'autres produits chimiques nocifs existent déjà et doivent être davantage promues. Il s'agit notamment des pratiques agronomiques, du désherbage mécanique et biologique, du pâturage des animaux et des herbicides naturels.<sup>16</sup>

Le glyphosate ne doit pas être remplacé par d'autres produits chimiques dangereux. La Commission et les États membres doivent renforcer les investissements dans la recherche et le développement de la gestion durable des parasites et des alternatives non chimiques.

Une nouvelle agriculture durable avec une création d'emplois de qualité est possible, mais elle a besoin d'une volonté politique, d'une gouvernance claire, d'une négociation collective plus forte et d'une feuille de route définie pour être mise en œuvre.

La Commission devrait réaliser des évaluations approfondies de l'impact sur les emplois et les conditions de travail d'un nouveau modèle d'agriculture durable sans pesticides nocifs. Les emplois existants doivent être protégés et de nouveaux emplois de qualité doivent être créés. En outre, des ressources adéquates doivent être allouées aux agriculteurs et aux travailleurs agricoles tout au long de la transition vers un secteur agricole plus durable. Les investissements dans les compétences, la formation et une bonne protection sociale des travailleurs agricoles doivent être prioritaires.

Les équipements de protection et les formations doivent toujours être fournis gratuitement aux travailleurs et tous les travailleurs agricoles doivent pouvoir obtenir des documents officiels détaillant le type de pesticide utilisé pendant leur activité professionnelle.

---

<sup>15</sup> Les résultats montrent que la recommandation de l'utilisation d'EPI est essentielle pour l'octroi d'une autorisation de mise sur le marché. Certains produits dangereux n'obtiennent l'autorisation de mise sur le marché que parce que l'on suppose que le port d'EPI limitera considérablement l'exposition. Ils seraient interdits s'il n'y avait pas cette hypothèse de protection. Cependant, l'efficacité réelle des EPI dans les conditions de travail est souvent surestimée. Pour en voir plus, cliquer [ici](#).

<sup>16</sup> Voir ce [rapport PAN](#) pour plus d'informations sur les alternatives existantes. D'autres exemples ont été présentés lors du séminaire EFFAT-ETUI qui a eu lieu le 30 mars 2021.



#### **4. Une approche globale pour une agriculture plus durable est nécessaire**

L'EFFAT soutient les objectifs environnementaux ambitieux du *Green Deal* et de la stratégie dite de la ferme à la table, notamment l'objectif de réduction de 50 % de l'utilisation et des risques liés aux pesticides d'ici 2030.<sup>17</sup>

Cependant, agir uniquement au niveau européen ne sera pas suffisant pour protéger la santé des consommateurs, sauvegarder nos écosystèmes et la biodiversité et prévenir l'érosion des sols. Au contraire, cela pourrait affecter les emplois et la compétitivité du secteur agricole de l'UE. Une vision vers une agriculture plus durable sans glyphosate et autres produits chimiques dangereux doit être poursuivie au niveau mondial. L'UE doit être à l'avant-garde de ce changement radical, car les décisions prises dans l'UE auront également un impact substantiel dans d'autres pays.<sup>18</sup> Il est inacceptable que des pesticides dangereux déjà interdits dans l'UE continuent d'être produits et exportés par des entreprises agrochimiques européennes. Les denrées alimentaires produites à l'aide de pesticides interdits en Europe ne devraient pas entrer sur le marché européen.

Si l'UE adoptait une approche différente des accords de libre-échange (ALE), cela pourrait contribuer à l'élaboration d'une vision plus durable du secteur agricole. L'agriculture et l'alimentation requièrent toujours une attention particulière dans la négociation des ALE, car la durabilité économique, sociale et environnementale de ces secteurs est fragile et facilement perturbée. En outre, le respect de normes environnementales et sociales égales doit être une condition préalable à l'engagement de négociations.

#### **5. La révision prochaine du cadre relatif aux produits phytopharmaceutiques, annoncée dans la stratégie « de la ferme à la table », doit aboutir à des processus de renouvellement des pesticides plus transparents.**

Il a été démontré que les évaluations de l'ECHA et de l'EFSA ne sont pas transparentes et fiables. La révision prochaine des règlements d'application pertinents dans le cadre des produits phytopharmaceutiques, comme annoncé dans la communication de la Commission « De la ferme à la table », devrait conduire à des processus de renouvellement des pesticides plus équitables et plus transparents. L'évaluation scientifique des pesticides en vue de leur approbation réglementaire par l'UE doit donner la priorité aux études publiées, évaluées par des pairs et indépendantes. L'évaluation scientifique des pesticides en vue d'une autorisation réglementaire de l'UE ne devrait être basée que sur des études publiées, examinées par des pairs et indépendantes. Toute étude prise en compte devrait être accessible au public pour un examen scientifique.

Les partenaires sociaux doivent être pleinement impliqués tout au long du processus.

En outre, l'EFSA et l'ECHA devraient se voir octroyer des ressources suffisantes afin d'accroître leurs capacités, de permettre la commande d'études scientifiques indépendantes et de garantir davantage le respect des normes scientifiques les plus élevées, ainsi que la protection de la santé et de la sécurité des citoyens européens.

#### **6. Les cancers professionnels causés par les herbicides à base de glyphosate doivent être reconnus et indemnisés dans tous les pays de l'UE.**

Les travailleurs fortement exposés aux herbicides à base de glyphosate ont un risque plus élevé de développer un lymphome non hodgkinien. Les travailleurs exposés atteints de ce type de cancer doivent avoir le droit de faire reconnaître leur maladie comme professionnelle et doivent avoir le droit d'être indemnisés de manière adéquate dans tous les États membres de l'UE.

---

<sup>17</sup> La prochaine révision de la directive sur l'utilisation durable des pesticides doit être l'occasion de convertir en mesures contraignantes l'objectif de réduire l'utilisation des pesticides et d'augmenter la proportion de terres biologiques en Europe.

<sup>18</sup> Voir [African plantation and farmworker unions urge EU to halt glyphosate reauthorization \(2016\)](#)